



Autorisation de sortie

pour les enfants de plus de 8 ans

uniquement pour les accueils périscolaires et extrascolaires

Je soussigné(e), Monsieur, Madame,.....

Responsable légal de

Date de naissance de l'enfant : /..... /..... Âge : ans

Autorise mon enfant

Cochez la ou les cases :

- à repartir seul
- à repartir avec un frère ou une sœur mineur(e) plus âgé(e) :

Nom/prénom de l'enfant :

Âge : ans

Cochez la ou les cases :

- à l'heure de fermeture de la garderie
- à la fin de la séance TAP
- à la fin de la séance d'école de sports
- à la fin de la séance d'activité Multi-Act (pendant les vacances scolaires)

À partir du moment où l'enfant quitte l'accueil périscolaire ou extrascolaire, la responsabilité de la mairie n'est plus engagée en cas d'accident sur le chemin du retour.

À Ombree d'Anjou, le

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »